

PROCES VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 17 juillet 2007
20H30

*Absents excusés P. ACROUE – A. CAHOUR – B. CARRE-DELCROIX – C. DANGREAU – F. MASSIP
J. PIOT – A. RICHARD – P. THIEBLEMONT – M. VERRIER*

Secrétaire de séance : D. REYNAUD

- ◆ **Approbation du procès-verbal de la séance du 24 mai 2007** : adopté à l'unanimité
- ◆ **Approbation de l'ordre du jour de la séance** : unanimité
- ◆ **Contrat temps libre** : vote subventions « Fer à Cheval » : 1 091 € - CLSH Oppède : 1 307 € ; unanimité
- ◆ **Personnel** : création d'un emploi d'adjoint technique 2^o classe à temps non complet (20H/semaine), à compter du 1^{er} août : unanimité – création d'un emploi d'adjoint technique 2^o classe (agent non titulaire pour besoin saisonnier – 2 mois), 20H/semaine à compter du 1^{er} août : unanimité
- ◆ **Finances** : Renouvellement pour 1 an d'une ligne de trésorerie d'un montant de 200 000 € auprès de la Caisse d'Epargne PAC (TEG 4,55%) : unanimité
- ◆ **Ecole Arthur Rimbaud** : Demande de subvention au Conseil Régional de 4 700 €, et vote d'une subvention communale de 4 800 € pour le départ en « classe rousse » en octobre 2007, des 4 classes de l'école primaire : unanimité
- ◆ **Budget** : Décision Modificative au Budget Primitif 2007 : transfert de 13 499 € du compte 022 – Dépenses imprévues, au compte 6574 – Subventions : unanimité
- ◆ **Aires de Jeux** : accord à l'unanimité pour signature d'un contrat de maintenance pour aires de jeux et équipements sportifs (1 480 €/an)
- ◆ **Voirie** : Accord à l'unanimité pour déclassement voirie départementale RD29 et RD144 en agglomération, en voirie communale avec réfection des chaussées et aménagements de sécurité par le Département.
- ◆ **Acquisition Maison DEFLAUX** : Modificatif des taux de subvention selon les critères du Conseil Régional ; Bâti : (40%) = 94 000 € - Terrain : (50%) = 50 000 € La demande de subvention est reformulée : unanimité
- ◆ **Demande de remise gracieuse de majoration d'intérêts et de retard sur TLE** (145 €) : après avis favorable du trésorier général, avis favorable à l'unanimité du Conseil Municipal
- ◆ **Patrouilles de gendarmerie équestres estivales** : accord à l'unanimité pour signature de la convention avec la Parc du Luberon ; coût 239,40 €

- ◆ **Assainissement** : le rapport du délégataire pour l'exercice 2006 est adopté à l'unanimité
- ◆ **Eau potable** : le rapport du délégataire pour l'exercice 2006 est adopté à l'unanimité
- ◆ **Enseignement** : accord à l'unanimité pour participation aux charges de fonctionnement d'1 enfant de Maubec, fréquentant une école de Cavaillon (cas dérogatoire) ; coût 814,26 €
- ◆ **Communauté de Communes de Coustellet** : Le Maire informe le Conseil Municipal que les élus communautaires n'ayant pas voté le Compte Administratif 2006, cela a entraîné un auto-blocage des dépenses engagées. Afin de débloquent cette situation inconfortable, le conseil communautaire souhaite revenir sur les conséquences de cette décision, par l'adoption d'une décision modificative au Budget Primitif.

Le Maire lève la séance à 21H45